

AFFAIRE N°6 - Projet d'éclairage public du chemin départemental n°43.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du programme 1975 de la modernisation de l'éclairage public de Saint-Denis, un projet a été réalisé, sur le chemin départemental n°43 du pont de Boucan Launay au point kilométrique 1,5 km. Le type d'éclairage prévu est identique à celui mis en place sur le Boulevard de la Providence.

Le coût de l'opération est estimé à 258 048,38 F. Les crédits sont prévus au Chapitre 901 - Article 2303-17.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Vous connaissez l'urbanisation de ce coin. Il s'agit de la route qui part du Supertimes jusqu'au Foyer de Volley-Ball. Elle est très peu éclairée et nous avons pensé qu'il fallait lui donner le même éclairage que celui du boulevard de la Providence et Monseigneur Mondon.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x